

## **Rapport moral du Président**

---

Malgré le succès médiatique de la COP 21, l'année 2015, s'est soldée pour les EnR en général, en dépit de nos espérances, comme une « annus horribilis ». Mais dans ces vents contraires, votre Association a su néanmoins faire face.

Ses objectifs permanents ont été tenus. En particulier :

- Le travail en commissions s'est poursuivi et grâce à un rééquilibrage de notre budget, l'ADEME reconduit et amplifie son aide. Qu'elle en soit ici remerciée.
- La diffusion des travaux du CIBE à travers les territoires n'a pas connu de répit. Le CIBE a été accueilli à Nantes, Lyon, Saint-Flour, Montpellier, Dijon, Janzé, Les Mureaux, devant une assistance toujours bien fournie.
- Les moments forts de la vie du CIBE ont connu le succès : la tenue du colloque annuel à Paris à l'occasion du dixième anniversaire et le Salon Bois-Energie de Nantes.
- Notre présence, aussi bien dans les colloques amis (ATEE, FBF, FBE, FEDENE, FEDEREC), les travaux transversaux liés à la filière (PPE<sup>1</sup>, SNBC<sup>2</sup>, CSF<sup>3</sup>, LTECV<sup>4</sup>, PNFB<sup>5</sup>, Bio-économie) que dans les revues spécialisées, n'a pas connu de baisse de rythme, bien au contraire.

Nous avons enregistré quelques satisfactions en initiant, et en soutenant ensuite en partenariat avec d'autres organismes, des sujets importants pour le bois-énergie :

- ECO-BOIS dont le CIBE a assuré l'intendance tout au long de l'année.
- Des interrogations sur la pérennité de la CCE, l'arrêt « Altmark », le devenir des cendres, les avances remboursables.

Par contre, nous n'avons pas été en mesure de trouver la bonne dimension vis-à-vis de l'Europe : projet « Foresee » non retenu, position non tranchée vis-à-vis d'AEBIOM, recherche en attente d'une harmonisation des réglementations européennes en général. Nous avons aussi reporté à cette année le nécessaire rafraîchissement de notre Site Internet.

L'avenir, malgré l'annonce d'un doublement du Fonds Chaleur, doit nous mobiliser davantage que les autres années sur des sujets toujours aussi vitaux :

- La protection de la filière, dont nous avons pu constater qu'elle était facilement fragilisée par les hoquets géopolitiques et les interrogations médiatiques sur son acceptabilité par les citoyens ;
- La nécessaire mobilisation du bois, bien engagée pour la Forêt mais encore en question pour le bois en fin de vie non concerné par la SSD ;
- L'accompagnement du suivi des exploitations des chaufferies, qui, après le succès du démarrage, ont besoin d'être épaulées dans leur quotidien ;
- Une réflexion sur l'avenir de la cogénération biomasse, à un moment où les autres EnR électriques, en fort progrès, souffrent néanmoins de leur intermittence.

Le travail ne manque pas. Nous comptons sur votre aide !

---

<sup>1</sup> Programmation pluriannuelle de l'énergie

<sup>2</sup> Stratégie Nationale Bas Carbone

<sup>3</sup> Comité Stratégique de Filière

<sup>4</sup> Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

<sup>5</sup> Programme Nationale Forêt Bois